



Fugier Pascal

Les pratiques de restitution dans les recherches collaboratives

Pour citer l'article

Fugier Pascal, « Les pratiques de restitution dans les recherches collaboratives », dans *revue \acute{a} Interrogations ?*, N°41. Glocal Street art : penser le lieu des réalisations artistiques dans l'espace public, décembre 2025 [en ligne], <https://www.revue-interrogations.org/Les-pratiques-de-restitution-dans> (Consulté le 19 avril 2026).

ISSN 1778-3747

Tous les textes et documents disponibles sur ce site sont, sauf mention contraire, protégés par la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France](#).



Résumé

Les pratiques de restitution sont au cœur des recherches collaboratives. Elles constituent des opportunités pour faire de la recherche 'avec' les personnes qui y sont concernées. Loin de se restreindre à un retour aux enquêtés, ces pratiques prennent de multiples configurations, selon la nature de l'objet restitué, l'identité de ses 'restituteurs' et ses destinataires, son agencement, ses moments et ses objectifs poursuivis. C'est pourquoi toute pratique de restitution est l'objet d'un « *travail d'accordage* » (Ravon, 2012) et soulève de nombreux questionnements éthiques. Nous en rendons compte à partir d'une recherche collaborative menée dans le domaine de la protection de l'enfance, avec des travailleurs sociaux ainsi que les enfants et parents qu'ils accompagnent. Il s'agit notamment de faire face à des jeux d'alliance et de mésalliance, au risque d'instrumentalisation des savoirs qui circulent dans/par une restitution ou encore que certains y participent sous la forme d'une injonction paradoxale.

Mots clés : recherche collaborative, restitution, réflexivité, travail d'accordage, éthique de la recherche

Summary

Restitution practices in collaborative research

Restitution practices are forefront in collaborative research. They provide opportunities to conduct research 'with' the people concerned. Far from being limited to feedback to interviewees, these practices take many forms, depending on the nature of the subject being restituted, the identity of those restituting it and its recipients, its structure, timing and aims. This is why any restitution practice requires an adjustment work and raises many ethical questions. We report on this based on collaborative research conducted in the field of child protection, with social workers and the children and parents they support. In particular, it involves dealing with alliances and misalliances, the risk of exploiting the knowledge that circulates in/through a restitution, and the possibility that some people may participate in the form of a double bind.

Keywords : collaborative research, restitution, reflexivity, adjustment work, ethics in research

Introduction

Cet article traite des principaux questionnements et enjeux que soulève le recours à des pratiques de restitution au sein de recherches collaboratives. La restitution y est appréhendée dans la diversité de ses configurations, relativement à la nature de l'objet restitué, à l'identité de ses 'restituteurs', à ses destinataires, à ses formes, à ses raisons d'être et objectifs poursuivis, au moment durant lequel elle est proposée ou encore au lieu dans lequel elle se déroule. Pour cela, nous nous appuyons principalement sur une recherche-action collaborative menée avec trois associations de protection de l'enfance, afin de rendre compte et questionner le recours à de telles pratiques dans l'ensemble du processus de construction d'une recherche, dans ses phases de conception, de mise en œuvre et de valorisation.

L'ensemble de ces paramètres qui configurent des pratiques de restitution induisent des quiproquos et tensions qui peuvent occasionner un « *travail d'accordage* [1] » (Ravon, 2012), en particulier quand ces pratiques s'inscrivent dans le cadre d'une recherche collaborative. Ce qui engage des réflexions éthiques mais aussi de possibles conflits éthiques, entre ce qui relève de l'éthique de conviction (attachée à la défense de valeurs liées à la mise en œuvre de recherches collaboratives), ce qui relève de l'éthique de responsabilité (soucieuse des conséquences et effets que ces recherches peuvent exercer) et ce que nous dénommons, à la suite d'Eugène Enriquez, une « *éthique de la finitude* » (Enriquez, 1993), qui engage une réflexion sur les incomplétudes, failles et défaillances de chacun.e. (Se) saisir de tels enjeux éthiques de la recherche s'impose d'autant plus quand il s'agit de recherches collaboratives [2]. Raison pour laquelle je souhaite dans un premier temps proposer quelques précisions et points de repère quant à ce type de démarche de recherche.

De quoi parle-on quand on parle de recherches collaboratives ?

Tout comme les pratiques de restitution, les recherches collaboratives prennent des configurations très variées,

que ce soit dans leurs modalités ou leurs finalités. On peut toutefois en préciser le dénominateur commun : il s'agit d'effectuer des « *recherches avec* » [3] et non pas 'sur' ou 'sans' les personnes concernées par la recherche. Ce qui pose immédiatement de multiples questions et choix quant aux formes et au degré de collaboration souhaités, et ce durant les différentes phases d'une recherche.

Faire des recherches « avec »

Les principes fondamentaux sur lesquels se fondent les recherches collaboratives font écho à ceux de l'éducation populaire, selon lesquels il ne s'agit pas d'agir sur' (un public, les habitants d'un territoire) mais 'avec'. Tous deux se rejoignent dans la critique de l'application d'une démarche d'expertise dans laquelle une catégorie d'acteurs monopolise le travail d'analyse et où domine un 'savoir sur'. De façon plus contemporaine, on peut avancer que les recherches collaboratives sont impliquées dans la lutte contre les « *injustices épistémiques* [4] » (Godrie, Dos Santos, Lemaire, 2021).

Par ailleurs, une recherche collaborative peut être proposée dans le cadre d'une recherche-action, mais l'une n'implique pas l'autre et réciproquement. On peut aussi bien mener une recherche qui a comme unique visée une production de connaissances mais à travers une démarche collaborative, qu'une recherche-action qui a une double visée de production de connaissances et de transformation de la réalité étudiée (Hugon, Seibel, 1988 : 13) mais sans recourir à une démarche collaborative. En effet, des chercheurs peuvent répondre à la « *commande* » d'un collectif ou une institution qui fait appel à eux pour travailler sur une problématique qui les concerne, dégager des résultats de recherche mais aussi des pistes d'action ou recommandations, mais sans que cela les amène à « *travailler ensemble* » durant les différentes phases de la recherche (Monceau, 2015 : 21).

Même si la formulation peut sembler redondante, il s'avère donc pertinent d'identifier certaines recherches comme des 'recherches-actions collaboratives' (RAC), pour préciser le caractère collaboratif que peut avoir une recherche-action et qui n'est donc pas systématique. C'est le type de recherche dans lequel je suis impliqué et dans le cadre duquel le recours à des pratiques de restitution s'avère central. C'est le cas de la RAC qui constituera le principal support illustratif de cet article. Cette recherche questionne la prise en compte de la parole d'enfants et parents suivis en protection de l'enfance. Elle associe trois associations de protection de l'enfance, un centre de formation aux métiers de la petite enfance et un laboratoire de recherche universitaire, dont je suis membre permanent et auquel est associée la directrice d'étude du centre de formation, coordinatrice scientifique de cette recherche. Me référer systématiquement à cette recherche me permettra de rendre compte de la place que peuvent y prendre les pratiques de restitution et quels questionnements et enjeux cela peut soulever.

Un nécessaire travail d'accordage

Un premier point mettant en lien recherche-action collaborative et pratique de restitution mérite d'être éclairci au préalable, à savoir que le caractère collaboratif donné à une recherche-action n'implique ni confusion ni juxtaposition des places. En effet, du côté des professionnels impliqués, leurs questionnements sont avant tout ancrés dans leurs pratiques professionnelles. Ces questionnements font sens à partir de leurs champs d'intervention, pratiques, projets et enjeux professionnels, comme celui de favoriser la prise en compte de la parole des enfants et parents suivis en protection de l'enfance. Du côté des chercheurs, les questionnements font sens à partir de leurs champs, pratiques, projets de recherche et enjeux institutionnels, comme celui de contribuer au projet scientifique de leur laboratoire qui est notamment attaché à l'analyse des dispositifs participatifs à l'œuvre dans divers métiers de la relation. Mais cela n'implique pas qu'il y ait une étanchéité entre les implications des chercheurs et celles des professionnels. Les chercheurs peuvent être véritablement préoccupés par les enjeux pratiques de la recherche, tout comme les professionnels peuvent être 'pris au jeu' de la recherche, leur implication dans une recherche à caractère collaboratif pouvant les 'déplacer', modifier leurs postures et pratiques professionnelles.

Or, s'il y a bien un moment, un espace, susceptible de révéler la nature des implications de chaque partie prenante, dans leurs convergences comme leurs divergences, c'est bien celui de la restitution. La restitution exerce alors une fonction d'analyseur des implications de chacun.e (Soulière, 2021), nécessitant un « *travail d'accordage* » (Ravon, 2012) qui peut porter sur les différentes visées données à la recherche : entre ceux qui attendent d'une restitution qu'elles leur délivre les 'clés' pour résoudre leurs problèmes, ceux qui l'investissent comme un cadre propice à une mise en réflexivité partagée, ceux qui 'misent' sur ses portées critique et émancipatrice et ceux qui sont avant tout impliqués dans le caractère scientifique de la recherche collaborative, désireux que la restitution constitue un cadre qui permette de dégager et mettre en discussion des hypothèses

et résultats de recherche [5].

Comprenons bien que dans chacune de ces visées peuvent être impliqués, de façon consciente mais parfois aussi inconsciente et déniée, aussi bien des chercheurs que des professionnels et acteurs de la société civile. Et une même catégorie d'acteurs ou un même acteur peut investir le même espace et temps de restitution dans ces différentes visées. Le « *travail d'accordage* » peut donc aussi bien devoir s'opérer 'en soi' (l'acteur est lui-même tiraillé entre plusieurs implications), entre soi (entre pairs, appartenant à une même catégorie d'acteurs), qu'entre les différents partenaires de la recherche collaborative et les institutions auxquelles ils appartiennent.

C'est pourquoi il peut s'avérer important d'aborder ces questions dès l'entame d'une recherche et de les retraiter au fil de son avancement. Dans le cas de la recherche consacrée à la prise en compte de la parole des parents et enfants, son caractère collaboratif a été discuté dès la première réunion du comité de pilotage (COPIL) restreint, réunissant des membres qui représentent les trois institutions impliquées (université - centre de formation - associations de protection de l'enfance). Ces premiers échanges ont permis d'opérer un « *travail de la commande et des demandes* » (Rougerie, Monceau, 2021) révélateur des implications de chacun.e et sur la base duquel ont été progressivement établies des conventions entre les parties prenantes qui mentionnent le caractère collaboratif de la recherche, indiquant notamment le recours à des pratiques de restitution. Il a été ainsi convenu que chaque phase de construction de la recherche soit l'objet d'un travail collaboratif associant a minima son comité de pilotage (de l'élaboration de la question de recherche au dégageant de ses résultats et leur diffusion, en passant par la collecte et l'analyse de données).

Ces questions ont été renégociées à l'occasion de la préparation et de la mise en œuvre des restitutions, où venaient se condenser ces enjeux pratiques mais aussi éthiques et politiques à travers des « *jeux d'alliance et de contre-alliance* » (Robin, 2019) au sein et entre les différentes parties-prenantes. La préparation de la restitution finale de cette recherche par exemple a été le terrain d'expression de désaccords parmi les représentants des associations de protection de l'enfance concernées, entre ceux qui étaient avant tout attachés à ce qu'il en ressorte un livrable (type recommandations de bonnes pratiques), ceux qui entrevoyaient davantage cette restitution finale comme une opportunité d'« essaimer » auprès de l'ensemble de leurs équipes la dynamique réflexive à l'œuvre dans la recherche et ceux qui attendaient davantage de cette restitution qu'elle constitue un espace d'interpellation citoyenne à l'adresse des pouvoirs publics (porter, faire entendre la voix des enfants et parents en protection de l'enfance). Ce qui a donc nécessité la réalisation d'un « *travail d'accordage* » entre les attentes ou demandes parfois dissonantes et en tension entre les différentes parties prenantes. Autant dire que l'établissement progressif d'une relation de confiance et d'interconnaissance entre chaque acteur et institution, dans un climat convivial, constituent selon moi des conditions nécessaires à la réalisation d'une recherche collaborative qui ne fasse pas l'économie dans sa gestion quotidienne du traitement et de l'analyse conjointe de telles conflictualités, afin d'éviter l'émergence de véritables conflits. Des conflits qui pourraient générer un arrêt du travail collaboratif, voire signer l'arrêt de mort de la recherche collaborative...

Pour se confronter de façon plus 'armée' à ce genre de questions, encore faut-il connaître les principaux paramètres en jeu dans des pratiques de restitution au sein de recherches collaboratives. Ce qui constitue l'objet central de la prochaine section.

Les pratiques de restitution dans les recherches collaboratives

Il me semble déterminant d'appréhender la restitution dans la diversité de ses formes et de ses contenus. Ce qui suppose de clarifier ce que veut dire restituer en recherche, ce qui peut être restitué (restituer quoi ?), ses 'restituteurs' (qui restitue ?), ses destinataires (restituer à qui ?), ses modalités (restituer comment ?), ses espaces-temps (où restituer et quand ?), ses raisons (pourquoi restituer ?) et ses objectifs (pourquoi restituer ?).

Restituer quoi ?

Pour ce qui est de la nature de l'objet restitué (restituer quoi ?), la principale différence qu'on peut repérer consiste à distinguer :

la restitution d'un état des lieux de l'avancement de la recherche. Divers degrés de participation peuvent

s'envisager, selon qu'il s'agit d'informer, consulter, solliciter l'aide ou l'expertise de divers acteurs concernés par la recherche, afin de s'assurer de la poursuite du dispositif de recherche ou pour opérer des régulations et réajustements quant à ses finalités et modalités dans le cadre d'un processus délibératif. Une fonction souvent déléguée aux comités de pilotage (Marcel, 2020) ;

et la restitution de données de recherche à analyser, à partir de constats issus d'observations, d'extraits de documents ou d'entretiens et/ou la restitution de résultats de recherche, partiels ou finaux. Il peut s'agir de restituer une analyse de séries d'entretiens, d'observations ou de documents (Gurnade, Marcel, 2015).

Concernant la restitution de données et de leur analyse, un souci particulier peut être porté à ce que ce soit plus précisément l'intelligibilité et la complexité des témoignages, écrits et situations collectés qui soient l'objet premier de la restitution. Un attachement aux capacités réflexives et à la mise en réflexivité des acteurs que je partage avec des sociologues de l'intervention comme G. Herreros et B. Milly et qui va impacter selon eux le contenu de ce qui peut être restitué. En effet, afin de restituer « *l'intelligibilité* » de témoignages, les sociologues cliniciens nous invitent à condenser et réorganiser les paroles restituées, « *pour rendre la force ou la virulence d'une intention* » (Herreros, Milly, 2005 : 16). Tandis que la restitution de « *la complexité* » de ces témoignages peut amener les chercheurs à en rendre compte « *dans leur intégralité* » (*idem*).

On peut effectuer ici une distinction entre les pratiques de restitution et celles de retours aux enquêtés. Ces dernières, qui ont notamment été l'objet d'un dossier thématique de la revue *¿ Interrogations ?* en 2011, se concentrent sur la restitution de résultats de recherche, mettant les personnes enquêtées dans la position de « *destinataires* » et leur accordant tout au plus la possibilité de collaborer avec les chercheurs à leur « *affinement* » (Zolesio, 2011). Il s'agit donc bien de « *retours aux enquêtés* », qui constituent un type possible de restitution proposée au terme d'une recherche, mais sans en épuiser toutes les modalités et finalités, que nous proposons de synthétiser dans cet article. Plus précisément, si un retour aux enquêtés peut se préparer en amont, « *dans le temps long de l'enquête* » (Zolesio, 2011), comme le soulignent dans leurs contributions respectives L. Douzou (2011), L. Di Filippo (2011) ou encore L. Guffanti (2011), et si cela peut constituer une opportunité pour engager un travail collaboratif entre les chercheurs et les populations enquêtées durant la recherche, l'attention demeure focalisée sur les résultats de recherche, leur communication et possibles réajustements. N'y sont pas restitués des données 'brutes' de même qu'un état d'avancement du dispositif même de la recherche. Le recours à de telles pratiques de restitution dans le cadre de recherches collaboratives accentue leur différenciation des retours aux enquêtés [6]. Elles constituent autant d'opportunités pour favoriser la mise en réflexivité des acteurs, mobiliser leurs savoirs et instituer des espaces de délibération.

La restitution de l'avancement de la recherche a été proposée à plusieurs reprises au comité de pilotage (COFIL) 'restreint' de la recherche. Restituer 'où on s'en trouve' dans la recherche, les difficultés rencontrées ou ce qu'il reste à faire ont été l'occasion d'interpeller et d'impliquer les professionnels membres du COFIL restreint afin qu'ils facilitent la mise en lien entre les chercheurs et des publics accompagnés, mais aussi pour qu'eux-mêmes participent à la collecte de données ou qu'ils en soient les vecteurs et garants au sein de leurs services respectifs. Ce faisant, c'est bien l'ensemble des membres du comité de pilotage 'restreint' de la recherche et pas uniquement les chercheurs qui pouvaient se saisir d'un tel espace pour participer à la restitution de l'état d'avancement de la recherche.

Le comité de pilotage 'élargi' de la recherche comprend les membres du comité de pilotage 'restreint' auxquels viennent s'ajouter d'autres personnels de direction ainsi que des travailleurs sociaux des associations concernées. Ce comité 'élargi' a été impliqué dans d'autres temps de restitution dont l'objet pouvait être la restitution de données 'brutes' de la recherche (restituer des extraits d'entretiens menés auprès de parents et des comptes-rendus d'observation) ou de résultats de recherche en cours d'élaboration (par exemple les enseignements qui peuvent être tirés des ateliers d'écriture menés auprès de professionnels, j'y reviens plus loin).

Enfin, une restitution a été proposée au terme de cette recherche, prenant la forme d'un retour aux enquêtés. Organisée par le comité de pilotage restreint, elle s'adressait à un plus grand nombre de professionnels des associations concernées ainsi qu'à des enfants et parents accompagnés. Le caractère collaboratif de la recherche donnait une place centrale dans ces différents temps de restitution au croisement des savoirs expérientiels, pratiques et académiques (Brun, 2017) et à la mise en réflexivité de tous les acteurs concernés.

Qui restitue, à qui et comment ?

Nous venons de le voir, les pratiques de restitution dans les recherches collaboratives peuvent s'adresser à une

multiplicité d'acteurs. Pour représenter la diversité de ces destinataires, je propose une typologie prenant la forme de cercles concentriques :

ayant comme objet commun la restitution de données, de résultats de la recherche ou de son état d'avancement, les premiers cercles comprennent les acteurs de 'première ligne' de la recherche. Soit, pour poursuivre la référence à la recherche sur la parole des enfants et parents, restituer au sein de son COPIL 'restreint' et à ceux avec qui les données ont été collectées ;

les cercles aux plus grands diamètres correspondent à des restitutions publiques, qui peuvent s'adresser à toutes les personnes impliquées dans le.s terrain.s de recherche, à des 'cibles' privilégiées (partenaires, élus, financeurs...) voire à tout membre de la société civile intéressé par la recherche. Concernant la recherche sur la parole des enfants et parents, déterminer le public auquel s'adressait sa restitution finale a été l'objet de plusieurs discussions au sein de son COPIL 'restreint'. Ce sont les professionnels et publics accompagnés des associations concernées qui ont été désignés comme les principales 'cibles', au détriment d'autres 'cibles' potentielles (pouvoirs publics, autres associations de protection de l'enfance, chercheurs et experts de ce domaine d'intervention...).

À propos des acteurs qui ont la charge de proposer un contenu à restituer, la tâche peut être réservée aux seuls chercheurs ou bien partagée avec des membres du COPIL et/ou des acteurs rencontrés durant la phase de collecte de données. Une répartition des prises de parole peut être opérée en fonction du contenu à restituer : par exemple les chercheurs restituent l'état d'avancement de la recherche, les commanditaires membres du COPIL reviennent quant à eux sur le contexte institutionnel dans lequel s'inscrit la recherche et ses enjeux de leur point de vue, tandis la restitution de résultats de recherche peut être proposée de façon conjointe par des chercheurs et des personnes sollicitées dans la collecte de données.

Ainsi, dans la recherche sur la parole des enfants et parents, ce sont les chercheurs et cadres pédagogiques qui restituaient aux COPIL restreint ou élargi son état d'avancement, des données 'brutes' ou résultats en cours d'élaboration. Tandis que c'est l'ensemble du COPIL restreint, notamment ses membres professionnels, qui a été impliqué dans la restitution finale de la recherche.

Pour insister sur le caractère collaboratif que peut prendre la restitution finale d'une recherche, je souhaite prendre appui sur une autre recherche-action collaborative, menée avec un groupe de travail 'jeunesse', associant des professionnels de l'éducatif, du soin et du social. Dans une restitution publique proposée aux diverses institutions impliquées dans la recherche et leurs partenaires, nous avons tout d'abord fait le choix de rédiger un rapport final avec les membres de ce groupe de travail. Cette co-écriture a été l'occasion de faire part de points de convergence mais aussi de divergence entre les professionnels, mais aussi entre les professionnels et les chercheurs, en référence notamment aux principes de la méthode d'analyse groupale (Franssen, Van Campenhoudt, Degraef, 2014). Or, il n'était pas question que la restitution publique succombe à la tentation d'un consensus, illusoire, et que seuls les chercheurs aient le monopole de la parole ou qu'ils se constituent en porte-parole des professionnels auprès de qui ils ont mené des entretiens collectifs. Il s'avérait donc fondamental de dissocier les résultats et hypothèses de recherche que les professionnels souhaitaient restituer des interprétations et analyses des chercheurs.

Pour ce qui est des formes que peut prendre une restitution, on peut reprendre les exemples que proposent M. Mackiewicz et P. Robin (2022) : la restitution peut s'effectuer dans le cadre d'un atelier, d'une réunion, d'un exposé ou encore d'un événement (journée d'études, colloque...). Diverses formes de restitution durant lesquelles peuvent être proposés des supports de médiation ou d'expression, comme le théâtre, des expositions photographiques ou encore la publication de brèves journalistiques (*ibid.* : 125). Ainsi, concernant la restitution finale de la recherche sur la parole des enfants et parents, le COPIL 'restreint' a opté pour le format d'une journée d'études qui proposait notamment durant la matinée un théâtre forum associant des chercheurs, cadres pédagogiques, professionnels et publics accompagnés. Ce support a permis de convertir des résultats de recherche dans une construction scénaristique, facilitant le croisement de savoirs académiques et expérientiels. De même, les ateliers participatifs proposés à partir d'un *serious game* durant l'après-midi ont favorisé les échanges en groupes restreints sur les principaux thèmes et résultats 'saillants' de la recherche.

Au sein de cette recherche, l'ancrage disciplinaire des chercheurs en sciences de l'éducation et de la formation, et corrélativement dans les épistémologies cliniques et collaboratives, les incline particulièrement à proposer de tels supports de médiation scientifique, en bénéficiant de surcroît de l'appétence et des compétences des travailleurs sociaux impliqués dans l'organisation de la restitution. Il y a en effet une affinité de style et d'outils

entre les activités de médiation scientifique et éducative. Mais il peut aussi s'avérer utile voire nécessaire pour les chercheurs de mobiliser à ce propos des services supports au sein de leurs universités, comme les services de médiation scientifique ou de diversification pédagogique.

Quand et où restituer ?

Concernant les moments durant lesquels peuvent être proposées des restitutions, deux principaux temps de restitution peuvent être distingués : ce qui relève d'une restitution finale, située donc au terme de la recherche collaborative ; et ce qui relève de temps de restitution 'perlée', proposés 'au fil de l'eau' de la recherche :

« *De manière à dynamiser l'analyse collective au fil de la recherche et donc à tirer parti de la collaboration avec les sujets concernés, la restitution régulière des hypothèses et interprétations est déterminante. Ces restitutions peuvent se faire de façon perlée, tout au long de la recherche, à l'occasion des entretiens individuels ou collectifs comme de façon plus informelle lors des observations participantes. Les chercheurs se donnent ainsi l'opportunité de bénéficier de l'expérience et des connaissances des sujets pour élaborer les résultats en continu* » (Monceau, 2022 : 246).

Ces temps de restitution proposés 'au fil de l'eau' de la recherche prolongent la manière de recueillir de nouvelles données. Parmi leurs autres vertus, on peut évoquer le fait qu'ils favorisent « *la distanciation du vécu par la réflexivité* » (Vandeveldde-Rougale, 2011).

Ils constituent une des pièces maîtresses du dispositif de recherche collaborative sur la parole des enfants et parents. Un temps de restitution 'perlée' a ainsi été proposé aux travailleurs sociaux qui ont participé aux ateliers d'écriture et d'échange sur leurs activités, animés par un chercheur (Andrys-Top, 2024). Trois ateliers d'écriture ont été menés auprès des professionnels, répartis en trois groupes restreints. Durant le dernier atelier, chaque professionnel a été invité à rédiger un texte réflexif à partir de la relecture des textes qu'ils avaient rédigés et mis en discussion jusque-là. L'objectif était qu'ils puissent eux-mêmes proposer des liens entre leurs écrits et la question de recherche, afin d'en dégager quelques pistes et hypothèses. On peut déjà y voir une forme de restitution, 'en circuit fermé', c'est-à-dire un moment pour faire retour sur les données produites, mais réservé aux participants de chaque atelier d'écriture et au chercheur qui les anime. Un temps formel de restitution 'perlée' a ensuite été proposé aux membres du COPIL 'élargi', dans lequel on retrouvait des professionnels qui ont participé aux ateliers d'écriture. L'occasion de revenir sur les paroles et analyses des professionnels, mais aussi de mettre en discussion les interprétations et hypothèses que pouvaient en dégager les chercheurs. De quoi favoriser encore davantage le passage des récits d'expérience à l'élaboration de savoirs d'expérience, et corrélativement le croisement des savoirs expérimentiels avec des savoirs académiques (Fugier, 2020 : 187). Et ce dans un esprit de débats (*disputatio*) et non la quête d'un supposé consensus. Comme le souligne P. Roche, « *est recherché ici non le consensus mais le conflit des interprétations qui pousse chacun à aller au plus loin de sa propre élaboration. [...] En fait, il s'agit de faire retour aux acteurs afin qu'ils puissent faire retour sur leurs pensées, penser leurs pensées plutôt que d'être objet de pensées* » (Roche, 2007 : 191).

Enfin, les restitutions peuvent se dérouler dans différents lieux. À ce propos, c'est la dimension symbolique du lieu de la restitution qui mérite d'être questionnée. Proposer une restitution dans les locaux de l'université n'a pas la même valeur symbolique qu'une restitution effectuée dans les locaux de l'institution commanditaire. Et pour cette dernière, la question se pose aussi du choix plus spécifique du lieu, selon que la restitution se déroule par exemple dans une salle située au siège de la direction générale ou plutôt dans une salle qui 'appartient' à des équipes et acteurs 'de terrain'. S'ajoute un troisième type de lieu possible pour les restitutions, révélateur de la volonté des diverses parties prenantes de trouver un 'terrain neutre' mais aussi de promouvoir la dimension citoyenne de la recherche collaborative : restituer dans un tiers-lieu (Burret, 2013), qu'on peut définir sommairement comme un espace de restitution ouvert à tout citoyen, facilitant les rencontres et l'appropriation des savoirs au plus grand nombre. Il peut s'agir d'un local prêté par une maison de quartier, d'un café associatif, d'un espace de *co-working* ou encore d'un espace agencé sur la place publique... L'enjeu est de participer au décloisonnement entre le monde de la recherche et la société civile dans un cadre convivial, accessible, et que les citoyens puissent ainsi participer à une recherche scientifique qui trouve sa place dans leur quotidien.

Concernant la recherche collaborative sur la parole des enfants et des parents, une restitution 'perlée' a été proposée dans les locaux du centre de formation porteur du projet de recherche. Le choix du lieu a été motivé pour des raisons certes pratiques (accessibilité, mise à disposition de plusieurs salles...) mais aussi stratégiques et symboliques. Y étaient conviés les membres du COPIL 'élargi' afin d'effectuer un temps de co-analyse de

données et ce dans un moment de la recherche marqué par des difficultés d'impliquer les membres professionnels du COPIL dans des tâches et préoccupations liées à la recherche dans l'exercice de leurs métiers. Le constat, relevé en COPIL 'restreint', était que ces tâches et préoccupations étaient davantage déléguées aux chercheurs qu'incluses dans leur quotidien professionnel. C'est pourquoi il a été décidé d'aménager un temps de restitution 'perlée' dans le centre de formation. Un lieu propice pour que les professionnels y effectuent un déplacement non seulement physique mais aussi psychique, vers une posture de chercheur impliqué. Organisé pendant leur temps de travail, la nécessité de planifier ce déplacement 'professionnel' était aussi l'occasion de réaffirmer l'engagement des associations concernées dans cette recherche.

Pourquoi et pour quoi restituer ?

J'ai déjà introduit des raisons qui peuvent motiver la mise en œuvre d'une restitution et déterminer ses objectifs quand j'ai évoqué le souci de rendre compte des capacités réflexives des acteurs concernés par la recherche. En effet, si la réflexivité des acteurs peut constituer l'objet de ce qui est restitué, elle peut aussi constituer une des principales visées données à la restitution. L'enjeu consiste alors à proposer un cadre qui permet d'« *installer une réflexion collective* » et d'« *enrichir l'analyse à travers l'expression de points de vue divergents* » (Monceau, 2011 : 20). À cet objectif peut se lier celui de mettre à l'épreuve et en débat des pistes et hypothèses de recherche. La restitution peut alors être considérée comme un « *temps de la validation élargie* [...] *des résultats d'enquête* » (Lhuillier, 2020 : 6). Dans une démarche plus inductive, il peut s'agir d'enrichir le matériau de recherche déjà collecté (apports de nouveaux récits, retours expérimentaux ou documents...). Dans ce cas, la restitution n'est pas un espace de mise à l'épreuve mais plutôt d'émergence d'axes et d'hypothèses de recherche co-construites avec l'ensemble des acteurs. Elle peut être aussi l'occasion d'opérer des réajustements au questionnement de recherche et à sa problématisation à travers des reformulations et recatégorisations suscitées par les étonnements et questionnements exprimés. Dans un registre plus clinique, la restitution peut aussi être envisagée comme un temps de résurgence et de résonance non seulement cognitive mais aussi émotionnelle, en explorant aussi bien les compréhensions et émotions suscitées par la présentation et discussion de résultats de recherche que par l'analyse du dispositif de recherche collaborative dans son ensemble (Fugier, 2020 : 181).

Ainsi, lors de la restitution de données 'brutes' auprès des membres du COPIL élargi de la recherche sur la parole des enfants et parents, les chercheurs et cadres pédagogiques ont accompagné les professionnels dans la réalisation d'un travail de tri puis d'analyse de données d'entretiens et d'observations, en identifiant les convergences et divergences dans leurs interprétations et hypothèses, en référence à la méthode d'analyse groupale (Van Campenhout, Franssen, Cantelli 2009). Comme ils étaient parfois directement concernés dans le matériau mis à leur disposition (se reconnaissant dans les extraits d'un entretien ou le compte-rendu d'une observation), ce temps de restitution a pu susciter des résonances cognitives et émotionnelles, remettant en perspective des données collectées et leur traitement.

Un autre objectif poursuivi lors d'une restitution peut être de favoriser l'appropriation et le transfert de savoirs et résultats de recherche. Cet objectif soulève de multiples questionnements et enjeux : s'agit-il de considérer avant tout la restitution comme un temps d'apprentissage, et donc de « *socialisation des résultats de l'enquête* » (Lhuillier, 2020 : 6), facilitée par le travail de vulgarisation effectuée par les chercheurs ? Ces derniers vont-ils plus loin et constituent-ils des traducteurs, en convertissant des résultats de recherche en pistes d'action, hypothèses de changement, voire recommandations et préconisations ? Ce qui pose notamment la question de l'identité des acteurs qui sont susceptibles à la fois d'attendre et de bénéficier de telles opérations de traduction : les résultats de recherche et leur transfert constituent-ils un instrument d'aide à la décision (basée sur des données considérées comme 'probantes' ?), auquel cas la recherche peut être avant tout mise au service des dirigeants ? Ou s'agit-il plutôt d'investir la restitution comme une occasion de prolonger et renforcer la 'mise au travail' de toute l'organisation, d'ouvrir de nouveaux espaces collectifs de controverses et de confrontations, auquel cas la recherche va plutôt œuvrer à une démocratisation des modes de gouvernance et à l'avènement d'« *organisations réflexives* » (Herreros, 2012) ?

En ce qui concerne la recherche collaborative sur la parole des enfants et parents, sa restitution finale a été l'objet d'un véritable débat au sein du COPIL restreint concernant les portées scientifique, pratique ou politique qu'elle devait ou non avoir. Le projet qu'elle donne lieu, à son terme, à la mise en forme de préconisations ou recommandations de pratiques n'a pas été retenu, mais il a par contre été convenu qu'elle constitue un espace dans lequel des professionnels impliqués dans la recherche fassent un retour sur ses effets (trans)formatifs. Une éducatrice a notamment pu revenir sur la façon dont elle a pu se réapproprier des outils et méthodes de recherche collaborative dans ses pratiques d'accompagnement, participant à un changement organisationnel

au sein de son service (Valentim, Fugier, 2026). De même, s'il n'a pas été retenu que la restitution aboutisse à la rédaction d'un plaidoyer, la présence de multiples acteurs (chercheurs, formateurs, professionnels et personnes concernées) a permis d'en dégager des éléments préalables, à reprendre ultérieurement. Enfin, les supports d'expression et de réflexivité évoqués plus haut (théâtre forum et ateliers participatifs) ont facilité les processus de transfert de savoirs académiques et leur croisement avec d'autres types savoirs, expérimentiels et pratiques.

C'est dans un même souci de démocratisation du savoir que B. Godrie, M. Juan et M. Carrel s'attachent à restituer des données et résultats de recherche dans leur « *polyphonie* », en rendant compte d'« *une pluralité de voix et de points de vue sur les phénomènes sociaux* » plutôt que de proposer une restitution dans « *une forme unifiée qui gomme la diversité des positions* » (Godrie, Juan, Carrel, 2022 : 24).

Les pratiques de restitution au carrefour de multiples questionnements éthiques

Cela nous amène à des considérations éthiques : viser le transfert de connaissances en milieu de pratique dans le cadre d'une restitution qui a pour principal destinataire des équipes de direction, commanditaires et financeurs peut soumettre les chercheurs à une reddition de compte. Ce qui n'est pas sans questionner le statut conféré aux connaissances scientifiques : doivent-elles nécessairement être transformées en préconisations et recommandations de « *bonnes pratiques* » pour « *acquérir davantage de valeur* » sur ce qui s'apparente alors à un marché de la connaissance, transformant « *le savoir en marchandise* » (Piron, 2014) ? Si les recherches-action collaboratives poursuivent et articulent systématiquement des visées de production de connaissances et de transformation de la réalité, soumettre cette visée transformative à la production d'un livrable (telles des recommandations de bonnes pratiques) pourrait limiter voire empêcher les effets instituants que peuvent exercer ce type de recherche et leurs capacités à constituer des espaces de résistance créatrice et d'émancipation (Roche, 2019). De même, selon que cette visée de transfert de connaissances s'adresse et est effectivement appropriée par le personnel d'encadrement et de direction uniquement ou par l'ensemble des acteurs impliqués dans l'institution, si on considère comme F. Piron que la restitution constitue un temps de « *restitution du pouvoir de savoir* », les recherches collaboratives peuvent alors aussi bien renforcer des rapports de pouvoir que constituer un vecteur de « *justice cognitive* » (Piron, 2014).

D'autres considérations éthiques peuvent justifier la mise en œuvre d'une restitution et déterminer ses objectifs : des chercheurs se réfèrent à l'anthropologie du don et à la triple obligation symbolique de donner, recevoir et rendre (Mauss, 1950), pour considérer la restitution comme un « *contre-don* », qui permet de « *'rendre' ce qui a été (ap)pris tout au long de la période d'échanges avec les personnes qui ont accepté de participer à [la] recherche* » (Massa, 2019 : 550). Ce souci de 'rendre' peut d'autant plus se faire sentir si au départ des personnes sollicitées par les chercheurs n'ont pas spécifiquement de demandes à leur adresser ou qu'une incertitude demeure quant à leur libre adhésion pour participer au dispositif de recherche. Ainsi, pour me référer de nouveau à la recherche sur la parole des enfants et parents, quand bien même les chercheurs ont systématiquement insisté au sein du COPIL sur le fait que les travailleurs sociaux et personnes accompagnées ne soient pas tenus de rencontrer des chercheurs ni qu'ils aient l'obligation de leur 'livrer' quoi que ce soit, nous n'avons aucune garantie quant au respect de ces considérations éthiques. Les moments d'échanges au sein des associations concernées durant lesquels les membres professionnels du COPIL exerçaient leur fonction de relai pour informer et discuter avec leurs équipes de l'avancement de la recherche et du besoin de mettre en place des temps de rencontres avec les chercheurs demeurent pour ces derniers de véritables zones d'incertitude : quelle forme de participation à la recherche a-t-elle effectivement été proposée... ou imposée ? Relevait-elle d'une co-décision, plus modestement d'une consultation voire à l'inverse d'une 'fausse' participation ou d'une participation 'alibi', si par exemple des personnes concernées étaient désignées 'd'office' comme celles qui 'doivent' rencontrer les chercheurs et leur donner de leur temps, en attendent de leur part qu'elles adoptent 'le bon' rôle, soit qu'elles tiennent 'le bon' discours face aux chercheurs, adoptent 'la bonne' attitude ou renvoient une image 'suffisamment bonne' du service... ?

Il faut bien comprendre ici que nous ne faisons aucun procès d'intention aux professionnels mais souhaitons simplement insister sur le fait que les chercheurs ne peuvent avoir la moindre certitude quant à la façon dont la recherche, leurs propres demandes ou besoins, sont effectivement présentés, interprétés, négociés ou imposés dans les coulisses de leurs terrains de recherche. Et il serait bien naïf de penser que la formalisation et signature de chartes éthiques ou formulaires de consentement suffisent pour parer à une telle incertitude. Ainsi, le cadre contraint de l'accompagnement de plusieurs familles au sein des associations de protection de l'enfance concernées par cette recherche peut totalement crypter la nature de leur réel ou supposé

consentement : quand bien même des parents ont formellement consenti à participer à cette recherche, compte tenu que leur accompagnement constitue une mesure judiciaire ordonnée par le juge des enfants, que la principale préoccupation de certains parents est d'éviter le placement de leurs enfants ou qu'ils puissent enfin bénéficier de leur retour à leur domicile, étaient-ils en mesure de refuser de rencontrer des chercheurs, ou avaient-ils un intérêt à le faire pour de toutes autres raisons que celles relatives à la recherche (l'espoir de 'gagner des points', de montrer leur volonté de 's'en sortir'...) ?

Sans prétendre résoudre ce paradoxe de l'injonction à la participation (que nous avons traité ailleurs, voir notamment Becquet, Fugier, Iori, 2022), l'utilisation du COPIL comme espace de métacommunication a joué une fonction de régulation certaine dans la recherche menée sur la parole des enfants et des parents. Afin que chercheurs et professionnels puissent échanger sur les paradoxes de la communication que pouvaient susciter la promotion et la mise en œuvre de cette recherche collaborative, en liant ainsi des questionnements relatifs aux éthiques de conviction et de responsabilité.

De même, les divers temps de restitution proposés aux professionnels et personnes accompagnées qui ont été sollicités durant la recherche ont été une occasion de faire transiter la « chose donnée », reconnue dans son incomplétude : il s'agissait de faire un retour, certes, sur la recherche, sur ses données, ses résultats, mais sans taire l'incomplétude de la recherche, les failles et défaillances de chacun. L'occasion aussi de leur 'redonner' la parole, y compris sur la façon dont ils étaient ou non 'obligés' de 'recevoir' des chercheurs.

Les restitutions finales d'une recherche peuvent d'ailleurs assumer leur caractère incomplet pour ne pas refermer le cycle du don : plutôt que de chercher à « gérer [leur] dette » (Hertrich, 2011) ou à l'annuler par un contre-don, les chercheurs peuvent maintenir « l'esprit du don » (Godbout, 1992) et miser sur le fait que chaque partie prenante de cette restitution y 'donne' et 'reçoive' quelque chose, mais aussi qu'une incomplétude demeure de façon à ce qu'ils aient à cœur d'en 'faire' quelque chose après, ailleurs, que ce soit en resollicitant certains acteurs ou en en sollicitant de nouveaux.

Conclusion

De multiples questions se posent dans la préparation et le recours à des pratiques de restitution au sein de recherches collaboratives. Pour mieux s'y préparer et s'y confronter, il est nécessaire de prendre la mesure des multiples configurations que peut prendre la restitution, sur le fond (quoi, pourquoi restituer ?) et sur la forme (qui restitue, comment, où, quand restituer ?).

Les pratiques de restitution constituent des espaces-temps de pratiques possibles, qui supposent donc de multiples choix et arbitrages. On peut à ce titre les considérer comme des pratiques prudentielles (Champy, 2015) : peu formalisées, elles confrontent constamment les chercheurs à des prises de risque, des hésitations et des tâtonnements.

Par conséquent, il me semblerait particulièrement audacieux et même fallacieux d'ériger un quelconque manuel de 'bonnes pratiques' de restitution dans une recherche, de surcroît quand il s'agit de recherches collaboratives soucieuses d'impliquer autant que possible chaque partie prenante dans un processus délibératif, et ce que ce soit dans la conception, la mise en œuvre ou l'évaluation et la valorisation de la recherche.

Cet article a mis en lumière divers enjeux éthiques que soulève le recours à des pratiques de restitution. Ces dernières ne se situent pas 'en apesanteur' et sont soumises au même titre que les autres espaces sociaux à des tensions, des conflictualités et rapports de domination, au sein de chaque partie prenante (entre les chercheurs, entre les commanditaires...) et entre chaque partie prenante. Ce qui nécessite, comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises, la réalisation d'un « travail d'accordage » qui peut notamment s'opérer dans des instances de régulation que sont les comités de pilotage. Une réflexion que j'engage ici, mais aussi ailleurs, que ce soit concernant l'enjeu que soulève la constitution d'une équipe de recherche « mixte » associant des chercheurs et des cadres pédagogiques (Fugier, Montlahuc-Vannod, 2026), ou concernant le « travail d'accordage » (Ravon, 2012) qui doit s'opérer au sein d'un comité de pilotage (Fugier, Rougerie, 2026).

Bibliographie

Andrys-Top Marie, (2024), « La posture de l'entre-deux' des éducateurs de jeunes enfants pour l'éducation

inclusive au sein des lieux d'accueil de la petite enfance », *Phronesis*, 13(1), pp. 19-29.

Becquet Valérie, Fugier Pascal, Iori Ruggero (2022), « La participation des jeunes dans une association de protection de l'enfance : des logiques d'action en tension », *Sociétés et Jeunesses en Difficultés*, 28, [en ligne], <https://journals.openedition.org/sejed/11831> (consulté le 2 octobre 2025).

Bourassa Bruno (2015), « Recherche(s)-action(s) : de quoi parle-t-on ? », dans Les chercheurs ignorants, *Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l'EHESP, pp. 32-35.

Brun Patrick (2017), « Le croisement des savoirs dans les recherches participatives. Questions épistémologiques », *Vie sociale*, 20, pp. 45-52.

Burret Antoine (2013), « Démocratiser les tiers-lieux », *Multitudes*, 52(1), pp. 89-97.

Champy Florent (2015), « Pourquoi le soin n'est pas qu'une question de technique ? La 'sagesse pratique' dans les activités médicales et paramédicales », dans Claire Georges-Tarragano (dir.), *Soigner (l')humain, Manifester pour un juste soin au juste coût*, Rennes, Presses de l'EHESP, pp. 165-179.

Di Filippo Laurent (2011), « Plus qu'un retour aux enquêtes, construire des ponts par l'observation participante : étude d'une communauté en ligne », *Revue ¿ Interrogations ?*, 13, [en ligne] <https://www.revue-interrogations.org/Plus-qu-un-retour-aux-enquetes> (consulté le 2 octobre 2025).

Douzou Laurent (2011), « Enquêteur, enquêté : quelle quête et pour qui ? », *Revue ¿ Interrogations ?*, 13, [en ligne], <https://www.revue-interrogations.org/Enqueteur-enquete-quelle-quete-et> (consulté le 2 octobre 2025).

Enriquez Eugène (1993), « Les enjeux éthiques dans les organisations modernes », *Sociologie et sociétés*, 25(1), pp. 25-38.

Franssen Abraham, Van Campenhout Luc, Degraef Véronique (2014), « La méthode d'analyse en groupe : coproduction, restitution et répercussion des savoirs », *Sociologies*, [en ligne] <https://journals.openedition.org/sociologies/4747> (consulté le 19 février 2025).

Fricker Miranda (2007), *Epistemic Injustice : Power and the Ethics of Knowing*, Oxford, University Press.

Fugier Pascal (2020), « La circulation et l'émergence de savoirs et pratiques entre professionnels de la jeunesse : enjeu central d'une recherche collaborative à caractère clinique », dans Sébastien Ponnou, Christophe Niewiadomski (dir.), *Pratiques d'orientation clinique en travail social*, Paris, L'Harmattan, pp. 181-200.

Fugier Pascal, Montlahuc Vannod Aude (2026), « Faire équipe mixte et faire circuler les savoirs dans un dispositif de recherche collaborative : des intentions à la mise à l'épreuve du travail réel de la recherche », dans F. Tardif-Bourgoin, P. Lyet (dir.), *Tous chercheurs ? Place et rôle des acteurs de la recherche : entre savants et connaisseurs*, Nîmes, Champs social [à paraître]

Fugier Pascal, Rougerie Corinne (2026), « Les coulisses, scènes et afters des restitutions en recherches collaboratives : quel travail d'accordage ? », dans Maryse Lopez, Gilles Monceau, Nathalie Oria, Claire de Saint Martin (dir.), *Réfléchir les recherches collaboratives : miroir de pratiques*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée [à paraître]

Godbout Jacques (1992), *L'esprit du don*, Paris, La Découverte.

Godrie Baptiste, Dos Santos Marie, Lemaire Simon (dir.) (2021), *Lucidités subversives. Dialogues entre savoirs et disciplines sur les injustices épistémiques*, Québec, Editions Science et Bien commun.

Godrie Baptiste, Juan Maïté, Carrel Marion (2022), « Recherches participatives et épistémologies radicales : un état des lieux », *Participations*, 32(1), pp. 11-50.

Guffanti Lucas (2011), « Le retour permanent : communiquer l'enquête en situation d'ethnographie réflexive », *Revue ¿ Interrogations ?*, 13, [en ligne], <https://www.revue-interrogations.org/Le-retour-permanent-communiquer-l> (consulté le 2 octobre 2025).

Gurnade Marie-Madeleine, Marcel Jean-François (2015), « La restitution comme espace de confrontation de

savoirs pluriels : le cas d'une recherche-intervention », *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 18(2), pp. 31-55, [en ligne] <https://www.erudit.org/fr/revues/ncre/2015-v18-n2-ncre02453/1036032ar/> (consulté le 19 février 2025).

Herreros Gilles (2012), « Vers des organisations réflexives : pour un autre management », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 13, pp. 43-58.

Herreros Gilles, Milly Bruno (2005), « La Nouvelle Gouvernance Hospitalière : les voix de l'expérience », IRCO/ Mission d'Evaluation et d'Audit Hospitalier du Ministère de la Santé, [en ligne] <https://shs.hal.science/halshs-00188746> (consulté le 19 février 2025).

Hertrich Véronique (2011), « Entre les attentes des enquêtés et la dette du chercheur, réflexions autour d'une démarche de restitution au Mali », *Revue à Interrogations ?*, 13, [en ligne], <https://www.revue-interrogations.org/Entre-les-attentes-des-enquetes-et> (consulté le 2 octobre 2025).

Larouche Jean-Marc, Genard Jean-Louis, Roca i Escoda Marta, Diaz Venegas Pablo Andrés (coord.) (2020), « Enjeux éthiques des recherches collaboratives », *SociologieS*, [en ligne], <https://journals.openedition.org/sociologies/16765SociologieS> (consulté le 18 novembre 2025).

Lieberman Ann (1986), « Collaborative research : Working with, not working on... », *Educational Leadership*, 43(5) : 29-32.

Lhuillier Dominique (2020), « Les cadres et les champs de l'intervention : vers une cartographie », *Psychologie du Travail et des Organisations*, 26(1), pp. 4-18.

Mackiewicz Marie-Pierre, Robin Perrine (2022), « L'expérience de la restitution dans les recherches-interventions et participatives », dans Brigitte Albero et Joris Thievenaz (dir.), *Enquêter dans les métiers de l'humain Traité de méthodologie de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation. Tome III*, Dijon, Éditions Raison et Passions, pp. 125 -137.

Marcel Jean-François (2020), « Fonctions de la recherche et participation : une épistémocompatibilité dans le cas de la recherche-intervention », *Questions Vives*, 33, [en ligne] <https://journals.openedition.org/questionsvives/4691> (consulté le 19 février 2025).

Massa Ana (2019), « Restitution dans la recherche clinique », dans Agnès Vandeveldde-Rougale, Pascal Fugier (dir.), *Dictionnaire de sociologie clinique*, Toulouse, érès, pp. 550 -552.

Mauss Marcel (1950), *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF.

Monceau Gilles (2011), « Des dispositifs socio-cliniques pour comprendre comment les parents sont impliqués dans la politique de la Parentalité », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 44(4), pp. 15-32.

Monceau Gilles (2015), « La recherche-action en France : histoire récente et usages actuels », dans Les chercheurs ignorants, *Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l'EHESP, pp. 21-31.

Monceau Gilles (2022), « Recherche-action, Recherche collaborative, Recherche avec », dans Brigitte Albero et Joris Thievenaz (dir.), *Enquêter dans les métiers de l'humain. Traité de méthodologie de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation. Tome I*, Dijon, Éditions Raison et Passions, pp. 240 -249.

Monceau Gilles, Soulière Marguerite (2017), « Mener la recherche avec les sujets concernés. Le dispositif du réseau Recherche avec », *Éducation et socialisation*, 45, [en ligne] <https://journals.openedition.org/edso/2525> (consulté le 19 février 2025).

Piron Florence (2014), « La restitution des savoirs, entre courtoisie, transfert de connaissances et geste politique », *SociologieS*, [en ligne] <https://journals.openedition.org/sociologies/4728> (consulté le 19 février 2025).

Ravon Bertrand (2012), « Refaire parler le métier Le travail d'équipe pluridisciplinaire : réflexivité, controverses, accordage », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 14(2), pp. 97-111.

Robin Perrine (2019), « Dispositifs de recherche, d'intervention et d'action collective : quelles influences réciproques en protection de l'enfance ? », *Enfances Familles Générations*, 33 [en ligne] <https://journals.openedition.org/efg/8856> (consulté le 6 octobre 2025).

Roche Pierre (2012 [2007]), « La subjectivation », dans Vincent de Gaulejac, Fabienne Hanique et Pierre Roche (dir.), *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques*, Toulouse, érès, pp. 161-185.

Roche Pierre (2019), « Résistance », dans Agnès Vandeveldé-Rougale et Pascal Fugier (dir.), *Dictionnaire de sociologie clinique*, Toulouse, Érès, pp. 545-547.

Rougerie Corinne, Monceau Gilles (2021), « Former les cadres du travail social à la recherche par l'analyse institutionnelle », *Education permanente*, 229(4), pp. 109-120.

Soulière Marguerite (2021), « Rester critique et 'faire avec' ? Un usage de l'analyse institutionnelle dans la formation en travail social à l'université », *Éducation Permanente*, 229(4), pp. 33-42.

Valentim Silvia, Fugier Pascal (2025), « A pesquisa-ação colaborativa : uma perspectiva para o trabalho educativo especializado na proteção da infância », *Instrumento : Revista de Estudo e Pesquisa em Educação*, 27, [en ligne] <https://periodicos.ufjf.br/index.php/revistainstrumento/article/view/48508> (consulté le 2 octobre 2025).

Vandeveldé-Rougale Agnès (2011), « La co-construction de la posture clinique dans une recherche sociologique », *Revue ¿ Interrogations ?*, 13, [en ligne] <https://www.revue-interrogations.org/La-co-constructionde-la-posture> (consulté le 19 février 2025).

Van Campenhoudt Luc, Franssen Abraham, Cantelli Fabrizio (2009). « La méthode d'analyse en groupe », *SociologieS*, [en ligne] <https://journals.openedition.org/sociologies/2968> (consulté le 2 octobre 2025).

Vinatier Isabelle, Morrissette Jöelle (2015), « Les recherches collaboratives : enjeux et perspectives », *Carrefours de l'éducation*, 39(1), pp. 137-170.

Zolesio Emmanuelle, Comité de rédaction (2011), « Préface au numéro 13 : Le retour aux enquêtés », *Revue ¿ Interrogations ?*, 13, [en ligne] <https://www.revue-interrogations.org/Preface> (consulté le 2 octobre 2025).

Notes

[1] Comme le précise Bertrand Ravon (2012 : 98), le terme d'accordage « renvoie en première instance à la production d'un accord à propos de situations sujettes initialement à des controverses ».

[2] Les recherches collaboratives, par leurs modalités et finalités, soulèvent de nombreux enjeux éthiques qui se traduisent en autant de dilemmes éthiques, entre d'une part les exigences académiques d'objectivation, de production de connaissances, d'indépendance des chercheurs et de différenciation des statuts et d'autre part les exigences collaboratives d'égalisation et de reconnaissance de l'agentivité de l'ensemble des acteurs concernés par la recherche. Nous vous renvoyons à ce propos au dossier thématique consacré aux « Enjeux éthiques des recherches collaboratives » coordonné par J-M. Larouche, J-L. Genard, M. Roca i Escoda et P. A. Diaz Venegas dans la revue *SociologieS* en 2020.

[3] Je reprends ici volontairement le nom d'un réseau, le réseau international francophone interdisciplinaire *RechercheAvec*, qui réunit des chercheurs et intervenants dans les métiers de la relation (éducation, soin/santé, social/médico-social) autour des enjeux théoriques, méthodologiques et éthiques que soulève la recherche collaborative. Pour une présentation du réseau et de sa conception des recherches collaboratives, voir notamment Monceau, Soulière, 2017.

[4] Si on reprend les travaux fondateurs de Fricker (2007) consacrés aux injustices épistémiques, nous pouvons considérer ces dernières comme des atteintes aux droits humains liées à la déniégation dont sont victimes des personnes ou communautés quant à leurs capacités à produire des savoirs.

[5] Je m'inspire ici des typologies proposées par Bourassa (2015) et Monceau (2015) pour repérer les différentes visées qui peuvent être investies dans des recherches-actions et recherches-actions collaboratives.

[6] L'institutionnalisation des recherches dites collaboratives est récente, en particulier en France. Il faut en effet attendre 2013 et la Loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche pour leur donner un cadre légal. Ce dossier thématique de la revue *¿ Interrogations ?* étant publié en 2011, il n'est de ce point de vue pas étonnant que ses

contributeurs se soient concentrés sur les pratiques de retours aux enquêtés. Ceci dit, la référence explicite à la notion de recherche collaborative et sa valorisation se développent dès les années 1980, en particulier dans les recherches menées en éducation et santé (voir notamment à ce propos l'article pionnier d'Ann Lieberman publié en 1986). Et cette façon de faire de la recherche s'enracine dans l'essor de la recherche-action qu'on peut *a minima* faire remonter aux travaux de psychosociologie de Kurt Lewin dans l'après-guerre, sans minimiser le rôle joué par des mouvements sociaux contemporains dans les pays latino-américains, comme le précisent Isabelle Vinatier et Jöelle Morrissette (2015) dans leur « *histoire ouverte* » des recherches collaboratives.